

[TRADUCTION]

Citation : *K. B. c. Commission de l'assurance-emploi du Canada*, 2015 TSSDA 320

Appel No. AD-14-126

ENTRE :

K. B.

Demanderesse

et

Commission de l'assurance-emploi du Canada

Défenderesse

DÉCISION DU TRIBUNAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
Division d'appel – Permission d'en appeler

MEMBRE DU TRIBUNAL DE LA SÉCURITÉ
SOCIALE :

Mark BORER

DATE DE LA DÉCISION :

Le 9 mars 2015

DÉCISION :

Permission d'en appeler refusée

DÉCISION

[1] Le 28 août 2013, un conseil arbitral (le conseil) a déterminé que l'appel de la demanderesse relatif à la décision rendue par la Commission devait être rejeté. La demanderesse a déposé devant la division d'appel une demande de permission d'en appeler le 4 février 2014.

[2] Le dépôt de la demande a dépassé le délai de 30 jours en vigueur. La demanderesse explique le retard de sa demande de permission d'en appeler en disant qu'elle n'a pas pu s'en occuper en raison de la « période des fêtes ».

[3] Cette demande d'appel accuse un retard d'environ quatre mois. Il ne s'agit pas d'un retard négligeable. À mon avis, la demanderesse n'a pas fourni une explication cohérente de la raison pour laquelle elle n'a pas agi de façon plus diligente pour déposer son appel. Je note également l'absence de preuve d'une intention continue d'en appeler au cours de la période en question.

[4] De plus, la demanderesse n'a fait mention d'aucune erreur dans la décision du conseil. En réalité, son désaccord vise l'Agence du revenu du Canada et ne peut pas faire l'objet d'un appel devant le Tribunal. Pour ces raisons, je conclus que cet appel n'a aucune chance raisonnable de succès.

[5] Comme la demanderesse n'a pas établi que son dossier avait une chance raisonnable de succès ni son intention continue d'en appeler et n'a pas correctement expliqué la raison du retard de sa demande de permission d'en appeler, je refuse d'accorder une prorogation du délai pour interjeter appel.

[6] Pour ces motifs, cette demande de permission d'en appeler doit être refusée.

Mark Borer

Membre de la division d'appel